



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 2 juillet 2020

Mission patrimoine en péril : la sélection réunionnaise 2020

Franck Riester, ministre de la Culture, a présenté le mardi 30 juin la liste des 18 sites emblématiques proposés par la *Mission Patrimoine en péril* confiée à Stéphane Bern par le Président de la République.

Pour La Réunion, le comité de sélection a retenu dans la liste dite « emblématique » le Pont de la Rivière de l'Est qui figurera sur les billets des jeux Mission Patrimoine 2020 du groupe La Française des jeux.

Situé à l'entrée nord de la commune de **Sainte-Rose**, propriétaire de l'ouvrage d'art, le pont est construit en 1893 par les ingénieurs et industriels **Ferdinand Arnodin et Pierre-Joseph Bonnin**, spécialistes des ponts à câbles et considérés comme les inventeurs des ponts transbordeurs.

Construit pour relier les régions Est et Nord, il avait pour principal objectif de développer *l'industrie sucrière* grâce au transport sécurisé des cannes sur un pont et non plus par un passage à gué de la rivière, à la fois risqué et incertain. Implanté à 3 500 m du rivage et à 42 m au-dessus de la rivière, il mesure 149,5 m de portée et constituait, à sa livraison, le plus long pont du monde.

Classé monument historique en totalité par arrêté du 7 mai 2018, l'actuel pont suspendu de la rivière de l'Est n'est plus utilisé pour le transport autoroutier depuis 1979, ne répondant plus aux normes de sécurité. Il a fait l'objet d'un arrêté de péril et est fermé au public depuis 2016. Le Pont de la Rivière de l'Est est aujourd'hui un *site touristique majeur* de l'île de La Réunion dont la restauration est indispensable à sa préservation, à sa mise en valeur et au développement raisonné de la fréquentation du site.

Des études pour sa restauration ont été engagées en 2019 par le conseil régional qui en assure la maîtrise d'ouvrage sous le contrôle scientifique et technique et avec la participation financière de la *Direction des Affaires Culturelles/Conservation régionale des monuments historiques*. La dotation du loto du patrimoine affecté à cet édifice sera annoncée lors des prochaines *Journées européennes du patrimoine* qui auront lieu les 19 et 20 septembre prochains. Elle permettra de compléter le plan de financement de la restauration.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974

Depuis 2018, 3 500 sites en péril ont été signalés par le grand public et les acteurs du patrimoine. 390 projets ont été sélectionnés. 170 sont sauvés ou sur le point de l'être. Pour rappel, en 2018, quatre sites avaient été retenus par la mission pour le patrimoine en péril, un site emblématique, **le Domaine de Maison rouge à Saint-Louis, pour un montant de 118 000 €** et trois sites de maillage : **le Kiosque de la villa Folio à Hell-Bourg, pour un montant de 6 000 €, l'Hôtel Laçay à Saint-Paul pour 186 655 €** et **l'Ecole Saint-Charles à Saint-Pierre pour 100 000 €**.

En 2019, le même comité avait sélectionné pour La Réunion sur la liste emblématique : **le Temple Tamoul des Casernes à St-Pierre et le Temple Tamoul du Gol à Saint-Louis pour un montant respectif de 230 000 et 90 000 €**. La liste de maillage comportait quant à elle la **Chapelle du Domaine de Bel-Air, située sur la commune de Sainte-Suzanne pour un montant de 169 000 €**.

Les monuments de La Réunion ont donc ainsi bénéficié au total de 900 000 € qui viennent compléter les crédits de l'État, des collectivités territoriales et des propriétaires privés pour la sauvegarde de monuments en péril.

Contacts Dac de La Réunion

Conservatrice régionale des monuments historiques : carine.durand@culture.gouv.fr

Communication et médias : francoise.kersebet@culture.gouv.fr

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974